



Conseil économique et social

Distr. générale
6 octobre 2021
Français
Original : anglais

Commission des stupéfiants

Soixante-cinquième session

Vienne, 14-18 mars 2022

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

**Recommandations des organes subsidiaires
de la Commission**

Mesures prises par les organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants

Rapport du Secrétariat

I. Introduction

1. Les organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants ci-après ont tenu des sessions extraordinaires en ligne du 20 au 24 septembre 2021¹, organisées depuis le siège de la Commission à Vienne : la Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe (20 septembre) ; la Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique (21 septembre) ; la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient (22 septembre) ; la Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique (23 septembre) ; et la Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes (24 septembre 2021).
2. Compte tenu de la persistance de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), la Commission avait convenu, en mai 2021, par procédure d'approbation tacite, que les réunions des organes subsidiaires de la Commission qui se tiendraient en 2021 se dérouleraient en ligne, sous forme de sessions extraordinaires d'une journée pour chaque organe subsidiaire.
3. Chaque organe subsidiaire a débattu des incidences de la pandémie de COVID-19 dans sa région au regard des sujets qui seront abordés par la Commission pendant les débats thématiques² prévus en octobre 2021.

* E/CN.7/2022/1.

¹ UNODC/CND/ES/2021/1.

² La Commission des stupéfiants organise, au cours du quatrième trimestre de l'année, des débats thématiques sur les difficultés recensées dans la Déclaration ministérielle sur le renforcement des actions que nous menons aux niveaux national, régional et international, pour accélérer la mise en œuvre de nos engagements communs à aborder et combattre le problème mondial de la drogue, assurant ainsi le suivi de la mise en œuvre de tous les engagements pris concernant la politique internationale en matière de drogues (on trouvera plus d'informations à l'adresse suivante : www.unodc.org/unodc/fr/commissions/CND/Mandate_Functions/thematic-discussions.html).



4. Au total, 660 participantes et participants de 99 pays et 40 observateurs et observatrices de 11 organisations ont assisté aux sessions extraordinaires en ligne des organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants.

II. Réunions des organes subsidiaires de la Commission des stupéfiants

A. Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe

5. Le 20 septembre 2021, la Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe, a tenu trois séances de sa session extraordinaire. Celle-ci était présidée par la Représentante permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne), qui a prononcé des observations liminaires. À l'ouverture de la réunion, la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a fait une déclaration (vidéo préenregistrée). Une déclaration (vidéo préenregistrée) a également été faite par la Présidente de la Commission des stupéfiants.

6. La Secrétaire de la Commission des stupéfiants a présenté les travaux de la Commission.

7. Ont participé à la réunion des représentantes et représentants des pays suivants : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Norvège, Pologne, Portugal, République de Moldova, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie et Ukraine. L'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, l'Organe international de contrôle des stupéfiants, l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL), l'Organisation mondiale des douanes (OMD), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), le Southeast European Law Enforcement Center et l'Union européenne étaient également représentés par un observateur ou une observatrice.

Incidences de la COVID-19 dans la région en ce qui concerne les sujets que la Commission des stupéfiants doit aborder lors des débats thématiques prévus en octobre 2021

8. Après l'ouverture de la réunion, un débat a eu lieu sur le sujet du point 1 b) de l'ordre du jour, intitulé « Incidences de la maladie à coronavirus (COVID-19) dans la région en ce qui concerne les sujets que la Commission des stupéfiants doit aborder lors des débats thématiques prévus en octobre 2021 ».

9. Pour l'examen de ce point et de ses points subsidiaires, les participantes et participants étaient saisis d'une note d'information établie par le Secrétariat sur les sujets qui seront examinés par la Commission des stupéfiants dans le cadre des débats thématiques prévus en octobre 2021 ([UNODC/CND/ES/2021/2](#)).

10. Les présentations ont été mises à la disposition des personnes participant à la réunion sur un site Web sécurisé conçu à cet effet.

1. La COVID-19 et les liens croissants entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée

11. Un débat a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 1 b) i) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et les liens croissants entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée ». Le débat était animé par le Chef de la Section de l'appui à l'application de la Convention et un administrateur de programme chargé des questions de détection et de répression, tous deux du Service de la criminalité organisée et du trafic illicite de l'ONUDC. En introduction, une présentation a été faite par un représentant du Service de la recherche et de l'analyse des tendances de l'ONUDC. Des déclarations ont été faites par les représentantes et représentants de la Pologne, du Portugal, de l'Espagne, de la Turquie, de la Belgique et de la Suède.

2. La COVID-19 et le produit du crime en rapport avec le blanchiment d'argent issu du trafic de drogues

12. Un débat a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 1 b) ii) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et le produit du crime en rapport avec le blanchiment d'argent issu du trafic de drogues ». Le débat était animé par le Chef du Programme mondial contre le blanchiment d'argent, le produit du crime et le financement du terrorisme du Service de la criminalité organisée et du trafic illicite de l'ONUDC. En introduction, une présentation a été faite par un représentant du Bureau régional de l'ONUDC pour l'Asie centrale/Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale (CARICC). Les représentants de la Pologne, de l'Espagne, de la Belgique et l'observateur de l'OMD ont fait des déclarations.

3. La COVID-19 et l'utilisation des technologies de l'information à des fins criminelles pour mener des activités illicites en rapport avec la drogue

13. Un débat a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 1 b) iii) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et l'utilisation des technologies de l'information à des fins criminelles pour mener des activités illicites en rapport avec la drogue ». Le débat était animé par le Chef de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent de l'ONUDC. En introduction, des présentations ont été faites par une représentante de la Section de la cybercriminalité et de la lutte contre le blanchiment d'argent et une représentante du Service scientifique et du laboratoire de l'ONUDC. Des déclarations ont été faites par des représentants de la Fédération de Russie, de la Belgique et de la Suède.

14. À la session de clôture, la Présidente a réitéré l'offre de Malte d'accueillir la quatorzième Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Europe, en 2022.

B. Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique

15. Le 21 septembre 2021, la Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Afrique, a tenu trois séances de sa session extraordinaire. Celle-ci était présidée par le Représentant permanent du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne), qui a prononcé des observations liminaires. À l'ouverture de la réunion, la Directrice exécutive de l'ONUDC a fait une déclaration (vidéo préenregistrée). Une déclaration (vidéo préenregistrée) a également été faite par la Présidente de la Commission des stupéfiants.

16. La Secrétaire de la Commission des stupéfiants a présenté les travaux de la Commission.

17. Ont participé à la réunion des représentantes et représentants des pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Botswana, Égypte, Ghana, Kenya, Libye, Madagascar, Maroc, Namibie, Nigeria, Soudan, Tchad et Tunisie. Des observateurs et observatrices du Canada, de l'Espagne, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Italie, du Qatar et du Yémen y ont également participé. INTERPOL, l'OMD et l'Organe international de contrôle des stupéfiants et étaient également représentés par un observateur ou une observatrice.

Incidences de la COVID-19 dans la région en ce qui concerne les sujets que la Commission des stupéfiants doit aborder lors des débats thématiques prévus en octobre 2021

18. Après l'ouverture de la réunion, les participantes et participants à la Réunion ont tenu un débat sur le thème du point 2 b) de l'ordre du jour, intitulé « Incidences de la COVID-19 dans la région en ce qui concerne les sujets que la Commission des stupéfiants doit aborder lors des débats thématiques prévus en octobre 2021 ».

19. Pour l'examen de ce point et de ses points subsidiaires, les participantes et participants étaient saisis d'une note d'information établie par le Secrétariat sur les sujets qui seront examinés par la Commission des stupéfiants dans le cadre des débats thématiques prévus en octobre 2021 ([UNODC/CND/ES/2021/2](#)).

20. Les présentations ont été mises à la disposition des personnes participant à la réunion sur un site Web sécurisé conçu à cet effet.

1. La COVID-19 et les liens croissants entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée

21. Un débat interactif a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 2 b) i) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et les liens croissants entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée ». Le débat était animé par le Chef de la Section de l'appui à l'application de la Convention et un administrateur de programme chargé des questions de détection et de répression, tous deux du Service de la criminalité organisée et du trafic illicite de l'ONUDC. En introduction, une présentation a été faite par une représentante du Service de la recherche et de l'analyse des tendances de l'ONUDC. Des déclarations ont été faites par des représentants de l'Afrique du Sud, du Nigéria, du Kenya, du Maroc et du Ghana.

2. La COVID-19 et le produit du crime en rapport avec le blanchiment d'argent issu du trafic de drogues

22. Un débat interactif a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 2 b) ii) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et le produit du crime en rapport avec le blanchiment d'argent issu du trafic de drogues ». Le débat était animé par le Chef du Programme mondial contre le blanchiment d'argent, le produit du crime et le financement du terrorisme du Service de la criminalité organisée et du trafic illicite de l'ONUDC. En introduction, une présentation a été faite par une représentante du Bureau régional de l'ONUDC pour l'Afrique australe et une représentante de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent de l'ONUDC. Des déclarations ont été faites par des représentants de l'Afrique du Sud, du Tchad, de l'Égypte, du Soudan et du Kenya et par l'observateur de l'OMD.

3. La COVID-19 et l'utilisation des technologies de l'information à des fins criminelles pour mener des activités illicites en rapport avec la drogue

23. Un débat interactif a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 2 b) iii) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et l'utilisation des technologies de l'information à des fins criminelles pour mener des activités illicites en rapport avec la drogue ». Le débat était animé par le Chef de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent de l'ONUDC. En introduction, des présentations ont été faites par une représentante du Bureau régional de l'ONUDC pour l'Afrique occidentale et centrale et une représentante du Service scientifique et du laboratoire de l'ONUDC. Des déclarations ont été faites par les représentants du Kenya, de l'Afrique du Sud et de l'Algérie.

C. Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient

24. Trois séances de la session extraordinaire de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient ont été tenues le 22 septembre 2021. La session extraordinaire était présidée par le Représentant permanent du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne), qui a prononcé des observations liminaires. À l'ouverture de la réunion, la Directrice exécutive de l'ONUDC a fait une déclaration (vidéo préenregistrée). Une déclaration (vidéo préenregistrée) a également été faite par la Présidente de la Commission des stupéfiants. Le Président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) a fait une déclaration.

25. La Secrétaire de la Commission des stupéfiants a présenté les travaux de la Commission.

26. Ont participé à la réunion des représentantes et représentants des pays suivants : Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Inde, Iran (République islamique d'), Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Pakistan, Qatar, Tadjikistan, Turquie, Turkménistan, et Yémen. Des observateurs et observatrices de l'Allemagne, de l'Arménie, du Canada, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France et de la Géorgie y ont également participé. Le CARICC, le Conseil de coopération du Golfe, le Conseil des ministres de l'intérieur des pays arabes, INTERPOL, l'Organe international de contrôle des stupéfiants, l'OMD et l'OSCE étaient également représentés par un observateur.

Incidences de la COVID-19 dans la région en ce qui concerne les sujets que la Commission des stupéfiants doit aborder lors des débats thématiques prévus en octobre 2021

27. Après l'ouverture de la réunion, les participantes et participants à la réunion ont examiné le point 3 b) de l'ordre du jour, intitulé « Incidences de la COVID-19 dans la région en ce qui concerne les sujets que la Commission des stupéfiants doit aborder lors des débats thématiques prévus en octobre 2021 ».

28. Pour l'examen de ce point et de ses points subsidiaires, les participantes et participants étaient saisis d'une note d'information établie par le Secrétariat sur les sujets qui seront examinés par la Commission des stupéfiants dans le cadre des débats thématiques prévus en octobre 2021 ([UNODC/CND/ES/2021/2](#)).

29. Les présentations ont été mises à la disposition des personnes participant à la réunion sur un site Web sécurisé conçu à cet effet.

1. La COVID-19 et les liens croissants entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée

30. Un débat interactif a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 3 b) i) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et les liens croissants entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée ». Le débat était animé par le Chef de la Section de l'appui à l'application de la Convention et un administrateur de programme chargé des questions de détection et de répression, tous deux du Service de la criminalité organisée et du trafic illicite de l'ONUUDC. En introduction, une présentation a été faite par une représentante du Service de la recherche et de l'analyse des tendances de l'ONUUDC et un représentant du Programme de contrôle des conteneurs de ONUUDC/OMD. Des déclarations ont été faites par des représentants du Tadjikistan et de la République islamique d'Iran.

2. La COVID-19 et le produit du crime en rapport avec le blanchiment d'argent issu du trafic de drogues

31. Un débat interactif a eu lieu entre les spécialistes de la région au titre du point 3 b) ii) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et le produit du crime en rapport avec le blanchiment d'argent issu du trafic de drogues ». Le débat était animé par le Chef du Programme mondial contre le blanchiment d'argent, le produit du crime et le financement du terrorisme du Service de la criminalité organisée et du trafic illicite de l'ONUUDC. En introduction, une présentation a été faite par un représentant du Bureau régional de l'ONUUDC pour l'Asie centrale/CARICC et une représentante du Bureau régional pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Arabie saoudite, de la République islamique d'Iran et du Pakistan et par l'observateur de la Fédération de Russie.

3. La COVID-19 et l'utilisation des technologies de l'information à des fins criminelles pour mener des activités illicites en rapport avec la drogue.

32. Un débat interactif a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 3 b) iii) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et l'utilisation des technologies de l'information à des fins criminelles pour mener des activités illicites en rapport avec la drogue ». Le débat était animé par le Chef de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent de l'ONUUDC. En introduction, des présentations ont été faites par un représentant de la Section de la cybercriminalité et de la lutte contre le blanchiment d'argent et une représentante du Service scientifique et du laboratoire de l'ONUUDC. Des déclarations ont été faites par des représentants de la République islamique d'Iran et de l'Arabie saoudite et par l'observateur de la Fédération de Russie.

33. À la séance de clôture, le Président a réitéré l'offre du Turkménistan d'accueillir la cinquante-cinquième réunion de la Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient, en 2022.

D. Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique

34. Le 23 septembre 2021, la Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Asie et Pacifique, a tenu trois séances de sa session extraordinaire. Celle-ci était présidée par la Représentante permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne), qui a prononcé des observations liminaires. À l'ouverture de la réunion, la Directrice exécutive de l'ONUUDC a fait une déclaration (vidéo préenregistrée). Une déclaration (vidéo préenregistrée) a également été faite par la Présidente de la Commission des stupéfiants.

35. La Secrétaire de la Commission des stupéfiants a fait une présentation sur les travaux de la Commission.

36. Ont participé à la réunion de représentantes et représentants des pays suivants : Afghanistan, Australie, Azerbaïdjan, Bhoutan, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Malaisie, Myanmar, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, République de Corée, Singapour, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande et Timor-Leste. Des observateurs et observatrices de l'Allemagne, du Canada, de l'Espagne et du Qatar y ont également participé. INTERPOL, l'OMD et l'Organe international de contrôle des stupéfiants et étaient également représentés par un observateur ou une observatrice.

Incidences de la COVID-19 dans la région en ce qui concerne les sujets que la Commission des stupéfiants doit aborder lors des débats thématiques prévus en octobre 2021

37. Après l'ouverture de la réunion, les participantes et participants à la Réunion ont examiné le point 4 b) de l'ordre du jour, intitulé « Incidences de la COVID-19 dans la région en ce qui concerne les sujets que la Commission des stupéfiants doit aborder lors des débats thématiques prévus en octobre 2021 ».

38. Pour l'examen de ce point et de ses points subsidiaires, les participantes et participants étaient saisis d'une note d'information établie par le Secrétariat sur les sujets qui seront examinés par la Commission des stupéfiants dans le cadre des débats thématiques qui se tiendront en octobre 2021 ([UNODC/CND/ES/2021/2](#)).

39. Les présentations ont été mises à la disposition des personnes participant à la réunion sur un site Web sécurisé conçu à cet effet.

1. La COVID-19 et les liens croissants entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée

40. Un débat interactif a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 4 b) i) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et les liens croissants entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée ». Le débat était animé par le Chef de la Section de l'appui à l'application de la Convention et un administrateur de programme chargé des questions de détection et de répression, tous deux du Service de la criminalité organisée et du trafic illicite de l'ONUDC. En introduction, une présentation a été faite par un représentant du Service de la recherche et de l'analyse des tendances de l'ONUDC. Des déclarations ont également été faites par des représentants des Philippines, de la Thaïlande, de l'Indonésie, du Pakistan, de la République islamique d'Iran, de la Chine et de l'Australie.

2. La COVID-19 et le produit du crime en rapport avec le blanchiment d'argent issu du trafic de drogues

41. Un débat interactif a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 4 b) ii) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et le produit du crime en rapport avec le blanchiment d'argent issu du trafic de drogues ». Le débat était animé par le Chef du Programme mondial contre le blanchiment d'argent, le produit du crime et le financement du terrorisme du Service de la criminalité organisée et du trafic illicite de l'ONUDC. En introduction, des présentations ont été faites par un représentant du bureau de pays de l'ONUDC pour le Viet Nam et une représentante de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent de l'ONUDC. Des déclarations ont été faites par des représentants de l'Australie, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la Thaïlande et de la Fédération de Russie.

3. La COVID-19 et l'utilisation des technologies de l'information à des fins criminelles pour mener des activités illicites en rapport avec la drogue

42. Un débat interactif a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 4 b) iii) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et l'utilisation des technologies de l'information à des fins criminelles pour mener des activités illicites en rapport avec la drogue ». Le débat était animé par le Chef de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent de l'ONUDC. En introduction, des présentations ont été faites par un représentant du Bureau régional de l'ONUDC pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique et une représentante du Service scientifique et du laboratoire de l'ONUDC. Des déclarations ont été faites par des représentants de la Thaïlande, de l'Indonésie, du Japon, de la Chine et de la République islamique d'Iran.

E. Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes

43. Le 24 septembre 2021, la Réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes a tenu trois séances de sa session extraordinaire. Celle-ci était présidée par le Représentant permanent d'El Salvador auprès de l'Organisation des Nations Unies (Vienne), qui a prononcé des observations liminaires.

44. Ont participé à la réunion des représentantes et représentants des pays suivants : Allemagne, Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, Espagne, États-Unis, France, Guatemala, Honduras, Italie, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Norvège, Panama, Paraguay, Pérou, Portugal, République dominicaine, Trinité-et-Tobago, Turquie, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du). Des observateurs de la Fédération de Russie ont également assisté à la réunion. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, INTERPOL, l'Organe international de contrôle des stupéfiants, l'Organisation des États américains, l'OMD et l'OSCE étaient également représentés par des observateurs ou des observatrices.

Incidences de la COVID-19 dans la région en ce qui concerne les sujets que la Commission des stupéfiants doit aborder lors des débats thématiques prévus en octobre 2021

45. Après l'ouverture de la réunion, les participantes et participants à la Réunion ont examiné le point 5 b) de l'ordre du jour, intitulé « Incidences de la COVID-19 dans la région en ce qui concerne les sujets que la Commission des stupéfiants doit aborder lors des débats thématiques prévus en octobre 2021 ».

46. Pour l'examen de ce point et de ses points subsidiaires, les participantes et participants étaient saisis d'une note d'information établie par le Secrétariat sur les sujets qui seront examinés par la Commission des stupéfiants dans le cadre des thématiques prévus en octobre 2021 ([UNODC/CND/ES/2021/2](#)).

47. Les présentations ont été mises à la disposition des personnes participant à la réunion sur un site Web sécurisé conçu à cet effet.

1. La COVID-19 et les liens croissants entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée

48. Un débat interactif a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 5 b) i) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et les liens croissants entre le trafic de drogues et d'autres formes de criminalité organisée ». Le débat était animé par le Chef de la Section de l'appui à l'application de la Convention et un administrateur de programme chargé des questions de détection et de répression, tous deux du Service de la criminalité organisée et du trafic illicite de l'ONUDC. En introduction, une présentation a été faite par un représentant du Service de la recherche et de l'analyse des tendances de l'ONUDC. Des déclarations ont été faites par des représentants du Paraguay, de la Colombie, du Pérou, de Trinité-et-Tobago, de la République bolivarienne du Venezuela et par l'observatrice de l'OMD.

2. La COVID-19 et le produit du crime en rapport avec le blanchiment d'argent issu du trafic de drogues

49. Un débat interactif a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 5 b) ii) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et le produit du crime en rapport avec le blanchiment d'argent issu du trafic de drogues ». Le débat était animé par le Chef du Programme mondial contre le blanchiment d'argent, le produit du crime et le financement du terrorisme du Service de la criminalité organisée et du trafic illicite de l'ONUDC. En introduction, une présentation a été faite par un représentant de la Section de la cybercriminalité et de la lutte contre le blanchiment d'argent de l'ONUDC. Des déclarations ont été faites par des représentants du Mexique et du Pérou.

3. La COVID-19 et l'utilisation des technologies de l'information à des fins criminelles pour mener des activités illicites en rapport avec la drogue

50. Un débat interactif a eu lieu entre des expertes et experts de la région au titre du point 5 b) iii) de l'ordre du jour, intitulé « La COVID-19 et l'utilisation des technologies de l'information à des fins criminelles pour mener des activités illicites en rapport avec la drogue ». Le débat était animé par le Chef de la Section de la lutte contre la cybercriminalité et le blanchiment d'argent de l'ONUDC. En introduction, des présentations ont été faites par des représentants des bureaux de l'ONUDC à El Salvador, au Guatemala et au Pérou. Les représentants du Pérou, du Mexique, du Paraguay et de Trinité-et-Tobago ont fait des déclarations.

51. À la séance de clôture, l'offre du Guatemala d'accueillir la trentième réunion des chefs des services chargés au plan national de la lutte contre le trafic des drogues, Amérique latine et Caraïbes, en 2022, a été annoncée.